



Éditorial



L'assemblée générale du 27 mai 2014 m'a confié la présidence du SMIRTOM du Vexin auquel je participe en tant que délégué de ma commune depuis 2001 et comme Vice-Président à compter de septembre 2006.

Je poursuivrai cette mission dans l'esprit de son fondateur Yves de KERVEGUEN à savoir maintenir un service de qualité au meilleur coût.

Je sais que pour accomplir cet objectif je pourrai m'appuyer sur l'équipe technique, les trois Vice-Présidents (photos ci-dessous), les membres du bureau et l'ensemble des délégués de vos communes.

Je tiens à remercier Jean-Claude BOIRAU qui a assumé depuis mars 2009 la présidence du syndicat avec un dévouement exemplaire.

Toute l'équipe du SMIRTOM du Vexin sera de nouveau présente au Festival « Césarts fête la planète » à Nucourt et organisera à cette occasion une collecte de vos DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques). Un lot sera offert pour chaque appareil déposé.

Jocelyn REINE
Président du SMIRTOM du Vexin



Didier GABRIEL
Maire du Bellay-en-Vexin



Brahim MOHA
Maire-Adjoint d'Epiais-Rhus



Claude DELAUAUD
Maire-Adjoint de
Maudétour-en-Vexin

Dimanche 28 septembre 2014 4^{ème} Festival « Césarts fête la planète » L'événement de la rentrée à ne pas manquer !

Organisé par la compagnie professionnelle Pile Poil avec le soutien de la Communauté de Communes Vexin Centre et du Parc Naturel Régional du Vexin Français, ce festival marie avec bonheur écologie festive, culture, éducation et solidarité. On y aborde l'environnement et le développement durable avec humour.

Cette belle initiative réunit tout un territoire, ses élus, ses artistes, ses associations, ses habitants, dans un cadre champêtre magnifique. Une sortie à partager en famille pour repartir avec des étoiles dans les yeux et des idées plein la tête...

Cette année la consommation durable, le gaspillage alimentaire, la prévention des déchets, les DEEE, le réemploi et l'économie circulaire et solidaire s'invitent au festival.

Face aux chiffres alarmants du gaspillage alimentaire et de la malbouffe, il est temps de s'interroger sur le contenu de notre assiette, de réagir et d'agir. Cette journée est l'occasion de réfléchir à notre surconsommation pour nous aider à devenir des consom'acteurs.

Cette 4^{ème} édition est pleine de nouveautés : animations musicales, spectacles de rue pour tous, ateliers culinaires créatifs, jeux en bois géants, chasse au trésor, mini-ferme, repair café...

Au cœur du Parc Naturel du Vexin, les 6 hectares du magnifique domaine du Camp de César n'attendent plus que votre visite pour un joyeux bain de nature pour rire, s'amuser et s'informer. L'entrée est libre et les animations gratuites pour que le développement durable devienne l'affaire de tous.

Infos pratiques :

Lieu : Camp de César - 3 route de Serans - 95420 Nucourt
Entrée libre et gratuite (accessible aux handicapés)

Horaires : dimanche 10h30 à 18h

Restaurations sur place (payante) menus bio/local, Food Trucks du Vexin, buvettes solidaires...
Navettes gratuites.

Plus d'informations et programme complet sur
www.festivalcesarts.fr

Un événement éco-responsable, organisé
par la Communauté de Communes Vexin
Centre et Pile Poil Cie





Seuls les emballages en verre doivent être déposés dans le bac à couvercle vert ou dans un point d'apport volontaire mais attention, quelques consignes sont à respecter.

Ne déposer pas de vaisselle (faïence, pyrex) dans les bacs verts ni dans les points d'apport volontaire.



Retirer les bouchons et les couvercles métalliques de vos bouteilles et bocaux.

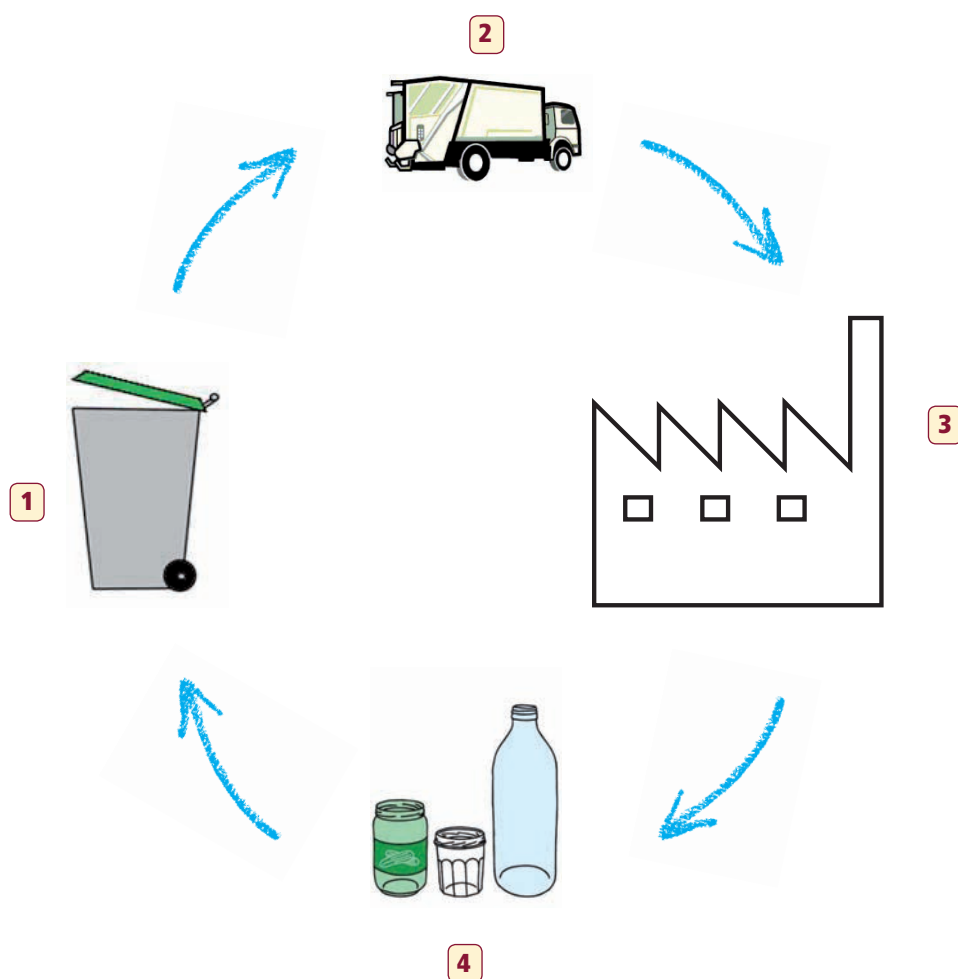
Jetez-les dans le bac jaune, ils seront recyclés.

Les ampoules à économie d'énergie et les néons sont à déposer en déchèterie ou à rapporter en magasin.





Le verre est une matière très utilisée pour la fabrication d'emballages alimentaires. Sa recyclabilité en fait un matériau permettant de préserver l'environnement. Le schéma ci-dessous vous explique les différentes étapes nécessaires au recyclage des bouteilles, pots et bocaux en verre.



1. Une fois vidés de leurs contenus, déposez vos bouteilles, pots et bocaux en verre dans votre bac vert ou dans un point d'apport volontaire.
2. Le camion collecte vos emballages en verre et les stocke sur une aire au Centre de Tri de Vigny. Ce produit est ensuite acheminé en grande quantité vers l'usine de recyclage.
3. A l'usine de recyclage, le verre est purifié (retrait des matériaux : bouchons, collerettes...), lavé et broyé en petits morceaux (calcin).
4. Le calcin est ensuite fondu à plus de 1500°C afin de fabriquer de nouveaux emballages.

QUIZZ

1. En France, sur 10 bouteilles utilisées, combien en recycle-t-on ?

- a) 4 b) 6 c) 8

2. Combien de bouteilles de 75cl peut-on fabriquer avec une tonne de verre recyclé ?

- a) Environ 800
b) Environ 1600
c) Environ 2150

3. Quelle est la matière première permettant de fabriquer du verre ?

- a) Le sable b) Le schiste c) L'argile

Réponses : 1) b 2) c 3) a





Certaines réponses vous étonnent ?
 Vous vous interrogez sur un autre déchet ?
 N'hésitez pas à nous contacter au
01 34 66 18 40

Afin de vous aider dans le tri au quotidien, la liste ci-dessous répertorie les déchets les plus courants et les consignes de tri s'y rapportant.

	Bac jaune	Bac vert	Bac bleu	Bac ou sac destiné aux ordures ménagères	Déchèterie
Barquettes en aluminium propre					
Barquettes en plastique (charcuterie, ...)					
Barquettes en polystyrène (viande, ...)					
Barquettes intérieures de paquets de biscuits					
Boîtes à oeufs en carton					
Boîtes à oeufs en plastique					
Boîtes de conserve en métal					
Boîtes en bois (camembert, fruits, ...)					
Boîtes en carton fin (céréales, biscuits, ...)					
Boîtes en plastique (viennoiseries, fruits, pots de fleur, ...)					
Bombes aérosols non toxiques (laque, chantilly, ...)					
Bombes aérosols toxiques (peinture, insecticide, ...)					
Bouteilles de produits d'entretien (lessive, javel, ...)					
Bouteilles d'huile en plastique					
Bouteilles d'huile en verre					
Bouteilles en plastique (eau, lait, jus de fruits, ...)					
Bouteilles en verre					
Briques alimentaires (soupe, lait, jus de fruits, ...)					
Canettes de soda					
Cartons d'électroménager					
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)(Télécommandes, perceuses, réfrigérateurs, ...)					
Déchets verts (résidus de tonte, ...)					
Emballages souillés					
Enveloppes					
Films plastiques (pack d'eau, cellophane, papier « bulles », ...)					
Flacons de parfum					
Flacons d'épice en verre					
Flacons en plastique (gel douche, shampoing, ...)					
Journaux					
Les « Pages Blanches »					
Les « Pages Jaunes »					
Livres de poche					
Magazines					
Papier de bureau (imprimante)					
Polystyrène					
Pots de produit laitier en plastique					
Pots en verre					
Prospectus					
Recharges de lessive (berlingo)					
Restes alimentaires					
Rouleaux vides d'essuie-tout					
Sacs en papier					
Sacs en plastique					
Tubes de dentifrice en plastique					
Vaisselle en cristal					

La feuille du tri



SMIRTOM du Vexin
 8, chemin de Vernon - 95450 Vigny
 Tél. : 01 34 66 18 40 - Fax : 01 34 66 13 79

Mél. : smirtom@smirtomduvexin.net
www.smirtomduvexin.net
 Imprimé sur papier recyclé

Partenaire :

